

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 DECEMBRE 2010**

Délibération
n° 2010.12.301

Politiques Solidaires :
attribution des
subventions et
participations aux
associations 2011

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 décembre 2010**

Secrétaire de séance : Laurent PESLERBE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DÉZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Cyrille NICOLAS à Gérard DEZIER

Excusé(s) représenté(s) :

Maurice FOUGERE par Maryse ROUX

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Sébastien GOURET, Nadine GUILLET, Véronique MAUSSET, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

POLITIQUES SOLIDAIRES	Rapporteur : Monsieur DAURE
-----------------------	------------------------------------

POLITIQUES SOLIDAIRES : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS 2011

Vous venez d'approuver le budget primitif 2011 et notamment les crédits relevant de la direction des Politiques Solidaires. Il convient à présent d'attribuer les subventions et participations aux associations selon le tableau joint.

La signature de conventions interviendra, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

La liste des noms apparaissant sur le document n'est pas exhaustive. Les élus concernés par les restrictions de vote précisées ci-dessus et dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 10 novembre 2010,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations de la direction des Politiques Solidaires selon le tableau joint.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions et avenants à intervenir, en particulier, avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 décembre 2010	<u>Affiché le :</u> 21 décembre 2010

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs / projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
GIP Solidarité 16.	81 460 €	Fonds Solidarité Logement	
Association P.Sémard	19 000 €	Hébergement de jeunes travailleurs	
Centre information jeunesse	103 000 €	Espace ressources pour les jeunes (93 000 €) Atelier de la Création (10 000 €)	
Centre Information du Droit des Femmes et des Familles	17 500 €	Point d'Accès au Droit (10 000 €) Ateliers insertion femmes (7 500 €)	
Mission Locale	150 000€	Accompagnement des jeunes 16-25 ans	MM.Dauré (VPdt), Patie et Lamy ne prennent pas part au débat et au vote
ALESIE	10 000 €	Coordination des structures d'insertion	
Association Régie Urbaine	39 050 €	Chantier d'insertion maraîchage (7 500 €) Chantier d'insertion Bâtiment (11 550 €) Fonctionnement (20 000€)	
UFOLEP	500 €	Challenge sportif inter quartiers	
Maison des Peuples et de la Paix	24 000 €	Promotion et animation de la MPP	
Association de Soutien aux Victimes d'Actes de Délinquance (ASVAD)	10 000 €	Point d'Accès au Droit	
Total	454 510 €		

Nom de la personne publique	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus
Commune d'Angoulême	24 000 €	Comités locaux de concertation
Commune de Soyaux	8 000 €	Comité local de concertation
CCAS Angoulême	10 000 €	Hébergement de jeunes Travailleurs
Total personnes publiques	42 000 €	